

La Rochelle, le

17 AVR. 2018

PREFECTURE
SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DE LA COORDINATION
ET DE L'APPUI TERRITORIAL

BUREAU DE L'ENVIRONNEMENT

**COMMISSION DE SUIVI DE SITE
SOCIÉTÉ SISP**

COMPTE-RENDU

RÉUNION DE LA COMMISSION DE SUIVI DE SITE

JEUDI 15 MARS 2018

PRÉFECTURE - SALLE WILTZER - 10 H

Liste des participants

Collège « Administration de l'État »

Pierre-Emmanuel PORTHERET :	Secrétaire général de la Préfecture
Catherine MALLET :	Préfecture, Chef du Bureau des Affaires Environnementales
Karine BOURDIN :	Préfecture, Bureau des Affaires Environnementales
Hélène COUTY :	UD 17/79 - DREAL Nouvelle-Aquitaine

Collège « Collectivités territoriales »

Cécile GLEMAIN :	Mairie de La Rochelle
Emmanuel BOUTIN :	Communauté d'Agglomération de La Rochelle
Pierre MALBOSC :	Conseil Départemental de la Charente-Maritime

Collège « Riverains »

Jean-Claude GAURON :	Comité de quartier de Laleu, La Pallice, La Rossignollette
Patrick VARRIER :	Comité de quartier de Port Neuf

Collège « Exploitants »

Stéphane BODESCOT :	Directeur Général Adjoint de SICA ATLANTIQUE
Frédéric BRARD :	Directeur Adjoint de la société SISP

Collège « Salariés »

Jean-Philippe PERLADE :	Agent technique maintenance SISP
Christian RICHARD :	Opérateur polyvalent d'exploitation SISP

Personnes qualifiées

Commandant François THEVES :	SDIS 17
-------------------------------------	---------

Membres excusés

Sophorn GARGOULLAUD :	Mairie de La Rochelle
Sabine COSTES SOLES :	Direction Départementale des Territoires et de la Mer 17

Ordre du jour

- Rapport de suivi de site : Bilan 2017 de l'inspection des installations classées
- Bilan de l'exploitant : Présentation SISP

Documents associés

- Annexe 1 : Bilan 2017 de l'inspection des installations classées
- Annexe 2 : Présentation SISP – Groupe SICA Atlantique

10 h — Début de la réunion

Pierre-Emmanuel PORTHERET, Secrétaire Général

Ouvre la réunion et informe que M. Yves FOURNAT a été désigné en qualité de membre titulaire pour représenter l'association UFC QUE CHOISIR de Charente-Maritime, tel que le stipule l'arrêté préfectoral du 22 février 2018.

Approbation du procès-verbal de réunion de la CSS du 9 mars 2017

En l'absence de remarque, le procès-verbal de la réunion de la CSS du 9 mars 2017 est approuvé à l'unanimité.

Présentation du bilan de l'année 2017 de l'inspection des installations classées

Hélène COUTY, DREAL Nouvelle-Aquitaine

Présente le bilan de l'inspection des installations classées.

Une demande de compléments a été émise par la DREAL suite à la réception de la notice de réexamen de l'étude de dangers par l'exploitant SISP.

En 2017, un dossier de modification des installations a été instruit afin que les navires puissent être déchargés à l'apportement ouest. Le plan particulier d'intervention (PPI) est actuellement en cours de révision.

La visite annuelle du 15 mars 2017 a permis de relever trois écarts et treize remarques. Les écarts avaient trait à une demande d'augmentation de la profondeur de l'avaloir afin d'empêcher qu'un feu situé au poste de chargement camion ne se propage vers la cuve de rétention enterrée de méthanol, à l'absence de la liste complète des équipements sous pression ainsi qu'à la nécessité de rédiger une consigne de refroidissement du bac E en cas de feu au poste de chargement camions. Les travaux d'augmentation de la profondeur de l'avaloir ont été effectués depuis.

La visite du 16 mai 2017 concernant l'action nationale relative à la stratégie incendie dans les dépôts de liquides inflammables a donné lieu à un écart et onze remarques. L'écart relevé portait sur une vanne classée mesure de maîtrise des risques, située sur le réseau de prémélange qui ne pouvait être manipulée que manuellement. Une consigne mentionnant le non-fonctionnement de cette vanne en mode automatique a été transmise le 21 juillet 2017. La vanne a été remplacée depuis et tout est redevenu opérationnel. L'exploitant a, par ailleurs, indiqué qu'il n'y avait pas de déchargement de camions en dehors des heures ouvrables et qu'une personne était systématiquement présente dans la journée pour accéder au synoptique de déclenchement des moyens incendie. L'exploitant étudie également la possibilité de renforcer les surfaces vitrées de la façade nord de son bâtiment administratif et de créer un accès déporté complètement à l'opposé. Une étude est aussi menée autour de la création d'une seconde maille de réseau incendie. Un nouveau groupe est en cours de raccordement pour la sécurisation des moyens de pompage.

La visite du 12 juillet 2017 avait trait au déchargement des navires à l'appontement ouest. Les deux écarts notifiés concernaient la nécessité pour la soupape d'expansion thermique d'être tarée à 10 bars (ce qui est le cas) ainsi qu'une demande de justifier que le réseau est équipé d'une mise à l'atmosphère au niveau de la vanne motorisée. Les photos attestant de cette mise à l'atmosphère ont été transmises le 21 juillet 2017.

Pierre MALBOSC, Conseil départemental de la Charente-Maritime

S'étonne du nombre de points à revoir et préconise des vérifications régulières pour s'assurer du bon fonctionnement des installations.

Frédéric BRARD, Directeur adjoint SISP

Indique qu'un système d'audit interne est déjà en place dans l'établissement. La fréquence de ces audits augmente dès lors que des écarts sont constatés. Le nombre croissant de contrôles et de remarques s'explique aussi par le développement même des installations.

Pierre MALBOSC, Conseil départemental de la Charente-Maritime

Demande si des organismes externes sont sollicités pour mener les audits en question.

Stéphane BODESCOT, DGA du groupe SICA Atlantique

Le confirme. Il souligne la faible proportion d'écarts vis-à-vis du nombre de commentaires et rappelle que l'exploitant a su faire preuve de réactivité en cas de constats importants.

Pierre-Emmanuel PORTHERET, Secrétaire Général

fait remarquer que les visites de l'inspection des installations classées constituent la conséquence des problèmes et non leur cause. Il considère que le nombre important d'observations doit appeler les responsables du site SISP à la vigilance, même si les éléments relevés ne présentent pas une gravité avérée. En outre, l'inspection s'est déplacée récemment sur le site et a pu noter des améliorations importantes.

Bilan de l'exploitant : Présentation SISP

Frédéric BRARD, Directeur adjoint SISP

Présente le bilan de l'activité SISP.

Le niveau de trafic en 2017 était à peu près équivalent à celui de 2016 à 320 000 tonnes tous produits confondus pour 60 navires. Le tonnage annuel d'engrais liquides est de 206 000 tonnes, celui des liquides inflammables de 82 000 tonnes et celui des huiles de 32 000 tonnes. L'effectif était de 14 personnes fin 2017.

Les projets en cours ont trait au transfert d'une partie du trafic d'expéditions d'engrais liquides par train plutôt que par camions-citernes pour environ 5 000 tonnes par an. Le principe est d'utiliser des trains de céréales venant déchargés aux silos exploités par la Sica pour leur ajouter des wagons d'engrais liquide lors de leur départ. Le gain sera d'environ 200 camions à l'année dans un premier temps.

Un bac de 5 000 m³ est désormais dédié au stockage de kérosène (Jet Aviation). Les perspectives de trafic seraient de 17 000 tonnes par an, lesquelles seraient expédiées quasi exclusivement par voie ferrée.

Les volumes de méthanol pourraient baisser avec l'importation massive de biocarburants argentins.

Les investissements réalisés en 2017 pour la sécurité et l'environnement ont concerné notamment la démarche de prévention autour des entreprises extérieures. Des exercices de mise en œuvre du PSI et du PPI ont été mis en œuvre avec la DREAL et les services de l'État. L'installation d'un skid d'azote à l'appontement pétrolier a pour but de réduire le volume de déchets et de pouvoir inerte la canalisation de transport. L'investissement a été de 30 000 €.

D'autres investissements ont eu trait à la pose de deux débitmètres sur cette canalisation de transport pour 30 000 €, à des travaux sur les cuves pour 200 000 € dans le cadre du plan de modernisation suite aux trois inspections décennales, à la motorisation des vannes de sectionnement à l'appontement pétrolier pour 30 000 €, à des travaux de remise en peinture pour 90 000 €, à l'achat d'équipements pour le personnel ou encore à la réalisation d'analyses de méthanol pour 15 000 €. Au total, 200 000 € ont également été investis pour la maintenance générale des installations. Les dépenses d'élimination ou de revalorisation des déchets représentent un montant de 110 000 €.

Les objectifs pour 2018 en matière de réduction des risques porteront notamment sur des travaux d'amélioration des systèmes de décompression thermique, sur la mise en place du groupe moto pompe incendie supplémentaire, sur la rénovation des bureaux administratifs, sur une étude de maillage du réseau incendie et sur des travaux liés au plan de modernisation.

4 des 39 formations obligatoires n'ont pas pu être menées dans les temps en 2017. Il s'agissait d'actions de sensibilisation et de recyclage autour du risque méthanol pour les personnels. Un rattrapage a eu lieu en début d'année 2018.

39 procédures et formulaires d'exploitation (sur un total de 253 procédures en vigueur) ont été révisés en 2017, sachant que 8 % des procédures restent à rafraîchir ou à créer. Il s'agit, le plus souvent, de mettre à l'écrit des pratiques déjà en cours.

Un indicateur va être ajouté concernant les vérifications générales périodiques (VGP) suite à un écart constaté l'an passé sur le suivi des équipements sous pression.

La révision de l'étude de dangers est en cours.

L'objectif est de réaliser au moins un exercice incendie chaque année avec les services de secours extérieurs. Tous les personnels doivent avoir participé au moins à un exercice et plus de 50 % des effectifs ont réalisé au moins deux exercices.

Deux accidents du travail ont été à déplorer en 2017 pour un total de 11,5 jours d'arrêt. Ces accidents ont concerné une luxation d'épaule suite à un faux mouvement ainsi qu'un cas de projection d'huile chaude dans l'œil malgré le port des lunettes de protection. Aucun incident majeur ni accident d'exploitation ne sont à signaler. Tous les événements donnent lieu à l'élaboration d'une fiche d'analyse.

L'année 2017 n'a vu aucun événement lié à la sûreté. Un nouvel indicateur a été installé pour mesurer l'état d'avancement des préconisations émises en matière de sûreté lors des audits externes et internes.

Stéphane BODESCOT, DGA du groupe SICA Atlantique

Souligne que les critères de niveau de sécurité sont volontairement ambitieux et stricts afin d'avoir une vision réaliste de la situation et de réagir au plus vite en cas de remontée de problème.

Le site a fait l'objet d'une mise en demeure en fin d'année 2017 suite à un retard dans le contrôle de quatre équipements sous pression (accumulateurs). Une étude a montré qu'il était possible de se passer de ces équipements moyennant une modification du réglage du temps de fermeture des vannes. Les anciens équipements ont donc été démontés. Une autre remarque avait trait à un accumulateur anti-bélier situé à l'appontement pétrolier et qui n'avait pas été visité depuis un an. Cet accumulateur a été remplacé.

Jean-Claude GAURON, Comité de quartier de Laleu, la Pallice, La Rossignollette

S'interroge sur la prise en compte des aspects olfactifs car la gêne est fréquente. Il indique avoir noté des problèmes d'odeurs de kérosène à deux reprises depuis le début de l'année. Il salue le fait qu'il ait été demandé à Picoty de faire transiter les liquides inflammables par le port et non pas par la nouvelle voie ferrée passant près des habitations. Il souhaite qu'il en soit de même pour le kérosène.

Stéphane BODESCOT, DGA du groupe SICA Atlantique

Confirme que le Port a déjà émis une demande en ce sens. Il précise que le stationnement de wagons de kérosène n'est autorisé que durant le temps des manœuvres. Il s'engage également à se rendre sur le terrain en cas de détection d'odeurs.

Pierre-Emmanuel PORTHERET, Secrétaire Général

Encourage effectivement le comité de quartier à contacter l'exploitant en cas de nuisance avérée.

Madame GLEMAIN, Mairie de La Rochelle

S'enquiert de la date de début des travaux de dévoiement sur le viaduc.

Stéphane BODESCOT, DGA du groupe SICA Atlantique

Répond que ces travaux ont été budgétés pour le second semestre 2019. Il s'agit de travaux coordonnés pour les quatre canalisations concernées.

Madame GLEMAIN, Mairie de La Rochelle

Souhaite savoir si les canalisations seront enterrées.

Hélène COUTY, DREAL Nouvelle-Aquitaine

Explique qu'il est envisagé de détruire la partie terrestre du viaduc. Les canalisations y étant accrochées, elles devront être déplacées. Le projet conduit par le Port projette de les enterrer.

Madame GLEMAIN, Mairie de La Rochelle

Souligne que ces travaux devraient représenter un investissement important, d'autant que l'installation était récente.

Stéphane BODESCOT, DGA du groupe SICA Atlantique

Le confirme. Toutefois, seuls les travaux de remplacement de la canalisation existante seront à la charge de l'exploitant. Les autres frais seront pour le grand port.

Emmanuel BOUTIN, Communauté d'agglomération de La Rochelle

S'enquiert de la répercussion des chargements de wagons en termes de trafic ferroviaire.

Stéphane BODESCOT, DGA du groupe SICA Atlantique

Fait savoir que le transport des trains de kérosène à 22 wagons est organisé par l'armée, c'est-à-dire que seul le chargement est réalisé par le Groupe. L'ensemble représente une dizaine de trains dans l'immédiat, puis un maximum de 25 trains par la suite. S'agissant de l'engrais liquide, l'objectif est de rattacher des wagons à des trains existants, notamment de céréales, pour un transport à moindre coût. Toutefois, ce projet est complexe à mettre en place car il implique un changement des pratiques.

Aucune question n'étant posée, Monsieur le Secrétaire général remercie les participants et lève la séance.

Le Préfet,
Pour le Préfet,
Le Secrétaire Général,

Pierre-Emmanuel PORTHERET

